# Rapport annuel 2016

TECHNOPARC MONTRÉAL

TECHNOPARC MONTRÉAL

# Vision

Exceller et rayonner par la réalisation de projets novateurs qui contribuent au développement économique et technologique de Montréal.

# Mission

Offrir des environnements et des solutions immobilières propices à l'innovation technologique, la collaboration et la réussite afin, notamment, de propulser le développement du Technoparc Montréal, du campus Saint-Laurent et de l'Éco-Campus Hubert Reeves, ainsi que du Quartier de la santé de Montréal.

# Valeurs

Intégrité

Confiance

Compétence

Collaboration

Créativité

# Sommaire


Mot du président du conseil d'administration et du président-directeur général ..... 4

Activités du conseil d'administration ..... 7

Budget 2016 ..... 9

Plan d'action annuel ..... 10

Dépôt de mémoires ..... 13

Centres d'affaires Alfred-Nobel et Albert-Einstein ..... 14

Vivre au Technoparc ..... 16

Colloques et délégations commerciales ..... 19

Transports et annonce de l'arrivée du REM ..... 21

Nouveaux résidents au Technoparc ..... 23

Technoparc dans les médias ..... 25

Technoparc en chiffres ..... 26

Éco-Campus Hubert Reeves ..... 28

À l'aube du 30e ..... 30

Toujours en contact ..... 31

# Le mot du président du conseil d'administration et du président-directeur général

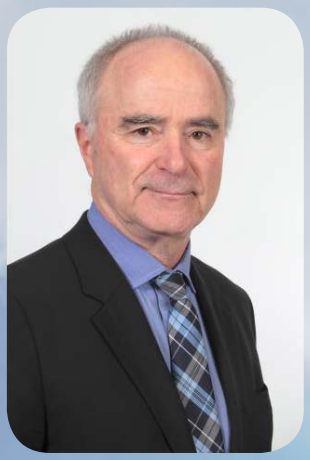

**Jean-Luc Landry**
Président du conseil d'administration

**Mario Monette**
Président-directeur général

En premier lieu, nous voulons souligner l'excellente contribution de monsieur Paul Saint-Jacques qui a décidé de se retirer du conseil d'administration au printemps 2016. Nommé au conseil en 2008, monsieur Saint-Jacques en a assumé la présidence à partir de 2012. À titre personnel et au nom des membres du conseil d'administration et de l'équipe de Technoparc Montréal, nous voulons chaleureusement remercier monsieur Saint-Jacques pour son dévouement et son grand apport au développement et au rayonnement de notre organisation.

Découlant des importantes mises en chantier en 2015, l'un des faits marquants pour le Technoparc en 2016 aura été l'implantation graduelle à partir du deuxième semestre des sociétés 4Degrés, Green Cross Biothérapeutiques Inc. et ABB Canada dans leurs nouvelles installations. Ces trois projets ont entraîné des investissements de 480 millions de dollars et l'ajout de 584 000 pi$^2$ en nouveaux bâtiments. Ce sont 1 000 emplois qui y seront localisés.

Un autre fait marquant de l'année 2016 aura été le dévoilement du projet du Réseau électrique métropolitain (REM) par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ Infra) puisqu'il prévoit l'implantation d'une gare au cœur du Technoparc. Comme nous l'avons souligné dans notre mémoire déposé lors des audiences du BAPE, Technoparc Montréal accueille ce projet avec beaucoup d'enthousiasme. Le REM s'inscrit parfaitement dans nos orientations de développement favorisant la densification, le design, la qualité architecturale, la mixité et la mobilité durable. En outre, il renforcera l'attractivité de notre site et facilitera le recrutement de la main-d'œuvre.

Afin de prendre en compte l'arrivée du REM, notre organisation a poursuivi ses réflexions et ses travaux afin de soumettre prochainement aux autorités municipales un projet de nouveau plan directeur visant l'attractivité, l'accessibilité et le développement du Technoparc.

L'année 2016 a aussi été marquée par le début des travaux d'infrastructures pour desservir et mettre en valeur l'Éco-Campus Hubert Reeves et le parc-nature des Sources. L'Éco-Campus Hubert Reeves est un projet novateur et intégrateur, auquel l'une des plus grandes personnalités québécoises en sciences de l'environnement a prêté son nom et dont l'aménagement se fait dans le plus grand respect de la nature locale, notamment grâce à un concept architectural et urbanistique qui favorise l'insertion d'un cadre bâti en symbiose avec son contexte écologique.

Nous avons aussi procédé en 2016 à l'ouverture officielle de notre nouveau centre d'affaires localisé au 2300 boulevard Alfred-Nobel, lequel permet d'accueillir des petites entreprises innovantes qui pourront se développer et grandir au sein de l'un des principaux parcs scientifiques et technologiques nord-américains.

Le dévouement remarquable des membres du conseil d'administration doit être salué. Nous les remercions car, grâce à eux, la gouvernance et le fonctionnement de l'organisation ont été renforcés et sont appuyés sur de solides bases.

Nos remerciements s'adressent aussi à la Ville de Montréal et à l'Arrondissement de Saint-Laurent pour leur appui.

La notoriété dont a bénéficié Technoparc Montréal en 2016 repose beaucoup, bien évidemment, sur la bonne performance du personnel de Technoparc Montréal. Cette petite équipe fort dynamique a su aussi développer des collaborations et des partenariats porteurs d'autres succès à venir. Nous tenons à les féliciter du travail accompli et à les remercier.

Les succès observés au Technoparc sont aussi tributaires de la contribution des autres développeurs ou entreprises œuvrant sur le site. Nous adressons un coup de chapeau à tous nos autres collaborateurs, ainsi qu'à nos fournisseurs, nos clients et nos locataires.

En 2017, Technoparc Montréal aura 30 ans ! Nous sommes confiants que cette année anniversaire sera non seulement source de fierté, mais se distinguera par de belles réalisations !

Elle marquera aussi le début d'un nouveau chapitre pour le développement du Technoparc car l'organisation, avec ses partenaires, veillera à le doter d'un nouveau plan directeur qui misera pleinement sur l'arrivée du réseau électrique métropolitain et les nouvelles tendances architecturales et urbanistiques favorisant un meilleur développement durable.

Nous poursuivrons nos efforts afin de placer Technoparc Montréal à l'avant-garde des parcs scientifiques et technologiques du XXIe siècle et en concordance avec la révolution 4.0. Cela, au bénéfice de nos bailleurs de fonds, des entreprises qui s'établissent ici, et de l'économie montréalaise.

**Jean-Luc Landry**
Président du conseil d'administration

**Mario Monette**
Président-directeur général

**Venue du REM**

**1 000 nouveaux emplois**

**480 millions $**

# Le conseil d'administration

De gauche à droite :
**Isabelle Verreault**, administratrice / **Michel Desbiens**, administrateur / **Pierre B. Paquin**, secrétaire et président du comité de gouvernance et d'éthique / **Sylvie Jacques**, administratrice / **Lidia Divry**, trésorière et présidente du comité de vérification et gestion des risques immobiliers / **Jean-Luc Landry**, président du conseil d'administration / **Vianney Bélanger**, vice-président du conseil d'administration et président du comité ad hoc d'orientation / **Josée De La Durantaye**, administratrice / **Suzanne Deschamps**, administratrice / **Michel Bédard**, administrateur. Absent de la photo : **Pascal Monette**, administrateur**.**

# Le personnel de Technoparc Montréal

**De gauche à droite :**
**Saniogita Poorun**, agente de liaison à la clientèle, **Danielle Lapointe**, agente d'administration, **Daniel Bouffard**, vice-président finances et administration, **Luana Borelli**, coordonnatrice au développement de communautés d'affaires, **Carl Baillargeon**, directeur communications et marketing, **Nancy DeBlois**, directrice services immobiliers, **Mario Monette**, président-directeur général, **Arnold Beaudin**, vice-président affaires corporatives et planification stratégique, **Sylvain Ouellette**, directeur Éco-Campus Hubert Reeves et développement des affaires en technologies propres, nanotechnologies et sciences de la vie, **Liliane Senécal**, adjointe à la direction.

# Les activités du conseil d'administration

2016 aura nécessité de la part des administrateurs une présence marquée car 32 rencontres, soit du conseil d'administration ou de l'un de ses comités, ont été tenues. Outre les affaires courantes, les membres du conseil d'administration se sont particulièrement investis dans deux dossiers fortement reliés : le Réseau électrique métropolitain (REM) et la poursuite des travaux en vue de doter le territoire du Technoparc d'un nouveau plan directeur d'accessibilité, d'attractivité et de développement, tout en entamant des réflexions quant à l'évolution future souhaitée pour l'organisation.

Dans le cadre de ses travaux, le conseil d'administration a aussi entériné deux mémoires, l'un portant sur le projet du Réseau électrique métropolitain, déposé devant le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et l'autre portant sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal, déposé devant la Commission de développement économique et urbain et l'habitation de Montréal. Ces deux documents contiennent des analyses et des orientations qui guideront le conseil d'administration dans la confection de ses choix stratégiques au cours des prochaines années.

Le conseil d'administration a porté une attention constante au dossier de la poursuite entamée contre Technoparc Montréal, la Ville de Montréal et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du développement de l'Éco-Campus Hubert Reeves.

## Le comité de gouvernance et d'éthique

Le comité a recommandé et fait adopter au conseil d'administration un nouveau formulaire pour la déclaration des administrateurs relative aux conflits d'intérêts, ainsi qu'une procédure administrative concernant le remboursement aux administrateurs de frais de voyage et de déboursés occasionnés par les affaires de Technoparc Montréal. En outre, le comité a recommandé aux membres du conseil la nomination de trois nouveaux membres, ainsi que proposé la composition de chacun des comités du conseil.

## Le comité des ressources humaines

Le comité a poursuivi en 2016 les travaux entrepris en 2015 concernant la politique de rémunération et de bonification pour le personnel de Technoparc Montréal. En se basant sur le rapport commandé auprès d'une firme d'experts indépendants, le comité a recommandé au conseil d'administration l'adoption de mesures spécifiques concernant le volet bonification du rendement du personnel.

En outre, le comité a procédé à l'évaluation de l'atteinte des objectifs corporatifs pour 2015, ainsi qu'à celle du président-directeur général. Des recommandations conséquentes ont été faites au conseil d'administration. De plus, des objectifs ont aussi été recommandés pour l'année 2016.

## Le comité de vérification et de gestion des risques immobiliers

Au cours de l'année 2016, le comité a procédé à une actualisation du cadre de gestion des procédures administratives en vigueur au sein de l'organisation, incluant sa recommandation au conseil d'administration.

Le comité a aussi recommandé au conseil d'administration l'adoption des états financiers non consolidés de 2015 dans la foulée de son analyse et des échanges avec l'auditeur. Le comité a aussi suivi de très près les projets susceptibles de mener à des transactions immobilières ou à des projets de développement immobilier; des recommandations conséquentes à ses analyses ont été faites au conseil d'administration.

Par ailleurs, le comité a analysé les besoins en équipement de télécommunications pour les salles de conférence des deux centres d'affaires de Technoparc Montréal et formulé les recommandations appropriées au conseil d'administration.

Le comité a suivi le dossier de la poursuite entamée contre Technoparc Montréal, la Ville de Montréal et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du développement de l'Éco-Campus Hubert Reeves, et fait des recommandations conséquentes au conseil d'administration.

Au cours de ses rencontres, le comité a aussi effectué un suivi des états financiers et recommandé au conseil d'administration un budget pro forma pour l'année 2017.

## Le comité ad hoc d'orientation

En 2016, le conseil d'administration a décidé de mettre en place un comité ad hoc d'orientation avec le mandat de poursuivre les travaux pour doter le territoire de Technoparc Montréal d'un nouveau plan directeur d'accessibilité, d'attractivité et de développement, et d'entamer des réflexions quant à la mission, au plan d'affaires et à la stratégie marketing de l'organisation.

Le comité s'est réuni à quelques reprises, a fait des rapports d'étapes au conseil d'administration et a soumis au conseil des orientations stratégiques à poursuivre. Le comité a bien évidemment intégré dans ses travaux le projet du Réseau électrique métropolitain avec sa gare située au cœur du Technoparc.

EXFO
BELDEN
inocucor
Conglom
EXFO

cqdm
CNRC · NRC
Green Cross
TM
TECHNOPARC
MONTRÉAL
7140

# Budget 2016

## L'état des revenus bruts

Cette année, les revenus totaux bruts s'élèvent à 2,996 millions de dollars. Ci-contre, un graphique sommaire illustre le pourcentage des revenus selon la source. La portion de la subvention de la Ville de Montréal représente 2,6 millions de dollars. L'ajout du centre d'affaires Alfred-Nobel à notre premier centre d'affaires a permis d'augmenter nos revenus dans ce poste budgétaire de plus de 90 % comparativement à 2015.

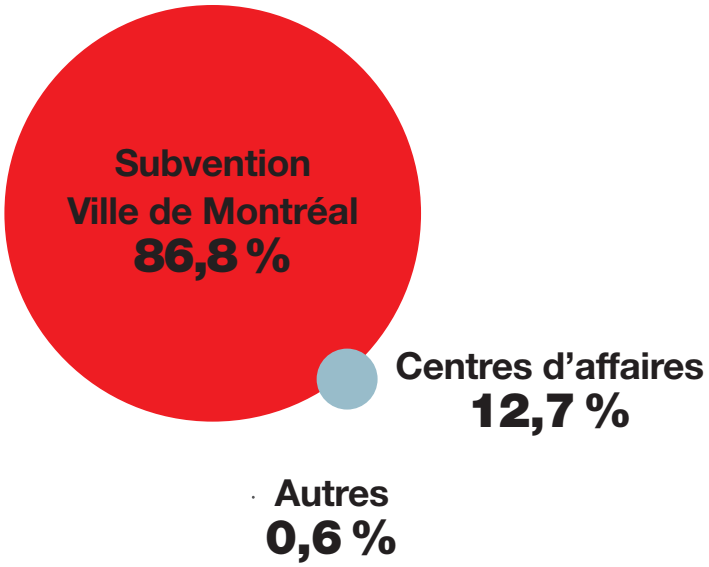


## L'état des déboursés bruts

En 2016, nous avons encouru des déboursés bruts de l'ordre de 3,365 millions de dollars. Nous illustrons également ces montants ci-contre, par pourcentage. De ces montants, notons des travaux d'infrastructure et de décontamination de 220 000 dollars investis dans le cadre du début des travaux du projet de l'Éco-Campus Hubert Reeves. Aussi, des déboursés de 452 000 dollars dans l'exploitation de nos centres d'affaires, dont l'un (Alfred-Nobel) a été aménagé et inauguré en 2016.

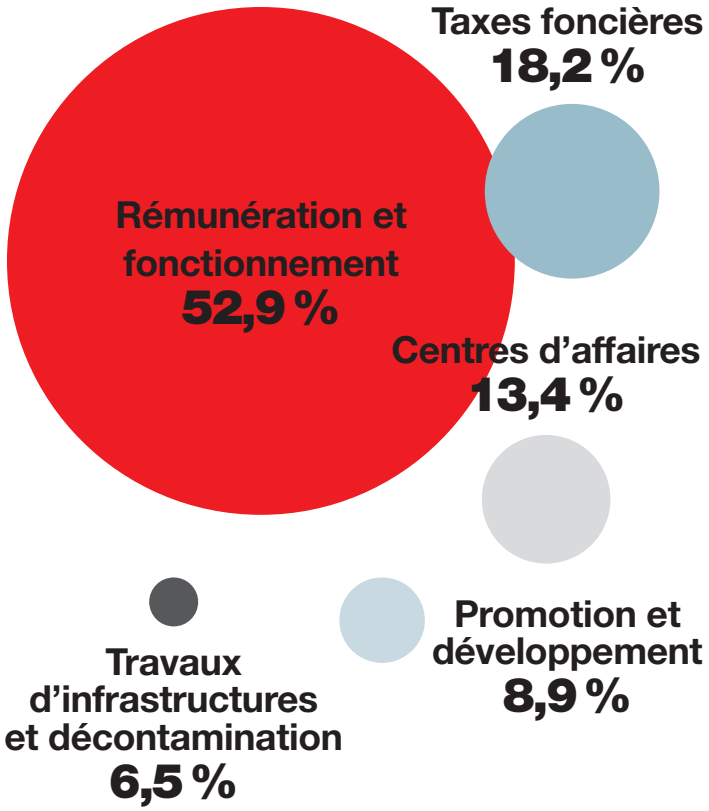

# Le plan d'action annuel

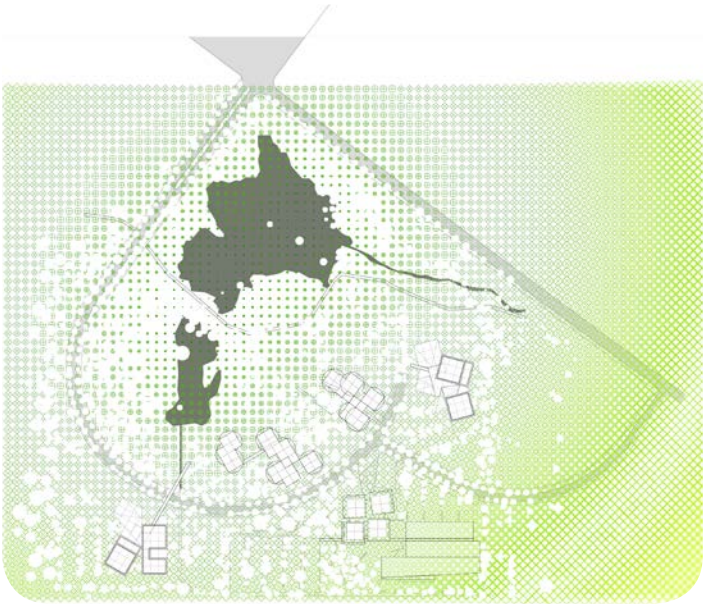

En 2016, nous avons poursuivi notre plan stratégique 2014-2017 en priorisant cinq orientations, soit :

1. Doter le campus Saint-Laurent d'une nouvelle vision de développement;
2. En collaboration avec la Ville de Montréal et l'Arrondissement de Saint-Laurent, attribuer au campus Saint-Laurent un nouveau Programme particulier d'urbanisme (PPU);
3. Adopter un modèle de développement immobilier conséquent;
4. Accroître le financement autonome de Technoparc Montréal;
5. Proposer pour Technoparc Montréal un modèle organisationnel conséquent.

Tout en travaillant à l'avancement de ces orientations, Technoparc Montréal s'est aussi fixé un plan d'action annuel visant non seulement à faire avancer son plan stratégique, mais aussi à accélérer le développement du Technoparc.

## OBJECTIF 1

**Compléter des transactions immobilières comprenant la vente de terrains et la concrétisation de projets d'investissements immobiliers en lien avec ces transactions**

Divers projets d'implantation d'entreprises ont été traités au cours de l'année 2016. De ce nombre, trois dossiers sont toujours en négociation et dans le cadre d'un autre dossier, une offre d'achat a été signée et la transaction devrait être complétée au cours du premier semestre 2017.

Suite à un test concluant, nous pourrons procéder à la décontamination d'un terrain dans les prochains mois. Ces travaux permettront de rendre disponible ce terrain pour une vente prochaine.

Au cours de l'année, suite à une opération cadastrale, la Ville de Montréal s'est portée acquéreur des terrains requis pour la nouvelle rue de l'Éco-Campus Hubert Reeves d'une superficie totale de 178 714 p$^2$. La réalisation des travaux d'infrastructures permettra de rendre disponible pour fins de développement une superficie additionnelle de 25 % de terrains.

## OBJECTIF 2

**Revoir notre rôle, notre vision et nos zones d'interventions à titre de promoteur de développement de sites regroupant des entreprises technologiques sur le territoire de Montréal**

Au cours de l'année, la direction de Technoparc Montréal a amorcé la révision de son rôle et de sa vision. Pour ce faire, elle a mis en place un comité du conseil d'administration et a embauché un consultant externe afin d'analyser différents scénarios de développement.

De plus, la CDPQ Infra a annoncé un important projet de réseau de train électrique (Réseau électrique métropolitain) qui prévoit l'implantation d'une gare sur le territoire du Technoparc. Dans ce contexte, la direction a revu sa démarche afin de tenir compte de la venue de cette nouvelle infrastructure lourde de transport, et des discussions ont été amorcées avec les autorités municipales (Arrondissement de Saint-Laurent et Ville de Montréal) de même qu'avec les autres développeurs afin de faire progresser une vision commune de l'avenir du Technoparc.

## OBJECTIF 3

**Assurer la promotion et le développement du projet de l'Éco-Campus Hubert Reeves**

Suite à la signature d'une option d'achat de terrains par un important centre de recherche canadien, nous sommes en mesure d'amorcer la promotion du site de l'Éco-Campus Hubert Reeves afin d'intéresser des entreprises à s'implanter sur ce site unique. L'implantation prochaine de cet important centre de recherche du secteur des biomatériaux permettra de développer un nouveau pôle d'activités et de rejoindre des entreprises internationales de ce secteur.

**Réaliser les travaux d'aménagement des milieux humides**

En avril, nous procédions, suite à un appel d'offres public, à l'octroi d'un contrat à l'entreprise L.A. Hébert pour la réalisation de travaux de reprofilage du ruisseau en amont et d'une digue qui servira également de sentier d'accès dans le futur parc-nature des Sources. Cette digue vise à maintenir un niveau d'eau minimal du marais principal pour éviter que celui-ci soit envahi par des espèces exotiques (ex. : phragmite) qui risqueraient de refermer le marais et de l'assécher encore plus. Il s'agit de travaux que nous nous étions engagés à réaliser auprès du ministère de l'Environnement du Québec (MDDELCC) dans le cadre de l'obtention de nos certificats d'autorisation. L'ensemble des travaux ont été réalisés sous la coordination d'un ornithologue et la supervision des biologistes de la Ville de Montréal et des deux ministères de l'environnement (québécois et canadien). Au terme de ces travaux, cette zone de conservation sera transférée à la Ville de Montréal à titre de lègue de Technoparc Montréal au 375$^e$ anniversaire de Montréal afin de créer le futur parc-nature des Sources.

Au total, Technoparc Montréal a créé trois grandes zones de conservation d'une superficie totale de 15,8 hectares de terrain d'une valeur commerciale de 19 M$. Deux de ces zones constitueront le futur parc-nature des Sources. La troisième, longeant le ruisseau Bertrand, a permis de réaliser des travaux de reprofilage du ruisseau qui lui permettront d'être alimenté en eau sur une base continue. Les travaux de reprofilage de la Ville de Montréal redonneront vie à 2 kilomètres de ruisseau sur le site du Technoparc. En terminant, ce dernier sera le premier site à vocation industrielle ou technologique en milieu urbain au Canada à atteindre la cible de 12 % d'espaces de conservation.

**Concevoir un projet de bâtiment écologique abordable et attrayant**

En début d'année, nos architectes Saucier + Perrotte et neuf autres architectes présentaient aux membres du conseil d'administration notre nouveau concept de bâtiment écologique en structure de bois pour l'Éco-Campus Hubert Reeves. Ce projet a suscité l'adhésion tant des membres du conseil d'administration que de l'équipe de Technoparc Montréal. Nous lancerons la stratégie de promotion du projet au courant de 2017. Parallèlement, la Ville de Montréal a complété la réalisation des travaux d'infrastructures et de rues amorcés en 2001.

À l'automne, la Cour supérieure du Québec rejetait une requête en injonction interlocutoire de la Coalition verte à l'effet que la demanderesse n'ait pas été en mesure de faire la preuve de ce qu'elle alléguait.

## OBJECTIF 4

**Développer des projets d'investissements immobiliers en lien avec les partenaires de ces projets**

**Bâtiment à vocation mixte**

Dans le nouveau contexte de l'arrivée du Réseau électrique métropolitain (REM), nous avons dû revoir le concept envisagé initialement afin de considérer un nouveau type de projet mixte visant l'implantation de nouveaux commerces et services au campus Saint-Laurent.

**Projet du Technopôle de réadaptation pédiatrique du CHU Sainte-Justine**

Dans le cadre du projet du Technopôle de réadaptation pédiatrique du CHU Sainte-Justine, nous poursuivons notre partenariat en vue de réaliser un premier bâtiment de 80 000 pi² qui devrait être livré au courant du premier semestre de 2018.

## OBJECTIF 5

**Formuler un plan pour résoudre le problème de l'accessibilité au campus Saint-Laurent.**

**Accroître l'offre en matière de transport collectif et alternatif**

Au cours de l'année, de concert avec notre partenaire MOBA (Mobilité Alternative), nous avons organisé plusieurs rencontres et événements portant sur le thème du transport, afin de sensibiliser les résidents aux alternatives de transport.

Des rencontres ont eu lieu également avec la STM afin d'accroître le service d'autobus aux heures de pointe. La STM a également produit une mise à jour des données origine-destination en septembre 2016 qui nous ont permis d'actualiser nos propres informations.

Les résultats d'un sondage réalisé en 2016 auquel ont répondu 1 089 travailleurs provenant de 45 entreprises distinctes, nous permettront de mieux cibler nos priorités et de mettre l'accent sur une desserte en autobus après 19 h 15 durant la semaine et à différents moments au cours de la fin de semaine.

**Le projet du Réseau électrique métropolitain (REM)**

En avril 2016, la CPDQ Infra annonçait un projet unique de train électrique reliant à la fois la Rive-Sud, l'Aéroport de Montréal, l'Ouest de l'île et la Rive-Nord au centre-ville de Montréal.

Dans ce contexte, nous avons réorienté nos interventions afin d'appuyer cette initiative de la CPDQ-Infra. Nous avons ainsi élaboré un mémoire en appui au projet et présenté ce document aux audiences du BAPE, le 27 septembre 2016. Plusieurs rencontres de travail ont eu lieu avec les représentants de la CPDQ-Infra et de l'Arrondissement de Saint-Laurent afin de convenir d'une l'option optimale.

## Le mouvement « Maker »

Make: makezine.com

Maker Faire

THE MAKER MOVEMENT

FAB LAB

TAMPA HACKERSPACE

Makerspace

TechShop
BUILD YOUR DREAMS HERE

FAIT À MONTRÉAL MADE IN

MADE IN NYC

SFMADE
sfmade.org

TM TECHNOPARC MONTRÉAL

Crédit photo : CDPQ Infra

# Dépôt des mémoires

## Mémoire sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal

En septembre 2016, Technoparc Montréal a présenté un mémoire sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de Montréal. Le mémoire approfondissait les grandes tendances d'un proche avenir et apportait des recommandations complètes et réfléchies pour consolider l'avenir du secteur dans l'économie montréalaise.

L'ensemble des recommandations peut être consulté dans notre document disponible en ligne sur notre site Web. Celles-ci touchent les points suivants :

- Les investissements publics dans les infrastructures stratégiques;
- Le renforcement de l'appui aux grappes;
- La collaboration avec les universités montréalaises;
- L'appui à des initiatives ciblant la recherche, le développement, l'innovation et les nouvelles tendances manufacturières en milieux urbains (Urban Manufacturing).

Notre mémoire proposait des pistes sur lesquelles Technoparc Montréal a déjà entamé des actions stratégiques exploratoires. En effet, le potentiel du manufacturier 4.0 est de plus en plus ciblé dans la prospection d'entreprises susceptibles de s'installer au Technopar. Les microentreprises qui ont débuté leurs opérations dans nos centres d'affaires se diversifient dans ces secteurs prometteurs du manufacturier 4.0. Une excellente perspective pour les prochaines années au Technoparc.

## Mémoire sur le projet du Réseau électrique métropolitain (REM) de transport collectif

Également, en septembre 2016, Technoparc Montréal déposait un mémoire sur le projet du Réseau électrique métropolitain (REM) de transport collectif devant la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Étant donné l'enjeu stratégique au niveau de la densification ainsi que de la mobilité des employés sur le site du Technoparc, nos recommandations touchaient des points qui seront d'une importance capitale dans le développement futur du site. Le mémoire est disponible dans sa version intégrale sur notre site Web, mais nous pouvons résumer nos commentaires avec les points suivants :

- Bénéfices économiques pour le Québec (projet d'infrastructures);
- Bénéfices économiques pour les ménages (coûts du transport en commun par rapport aux coûts d'une voiture);
- Augmentation de la ponctualité et de la satisfaction des employés (moins de congestion sur les routes);
- Attirer de nouveaux employés et favoriser leur rétention au Technoparc (le site devenant plus facile d'accès par les transports en commun);
- Densification du site du Technoparc et ouverture à une mixité urbaine;
- Excellente vitrine promotionnelle pour les voyageurs internationaux arrivant à Montréal (le Technoparc étant leur première impression de la ville).

Finalement, nous allions jusqu'à soumettre une recommandation sur la connexion du REM avec certaines stations de métro, créant ainsi une connectivité accrue et une possibilité d'augmentation de l'utilisation de l'ensemble des transports en commun sur le territoire de la Ville de Montréal. L'un des plus grands enjeux de la métropole pour les prochaines décennies.

**2 mémoires axés sur l'avenir**

# Nos centres d'affaires

## Inauguration de notre centre d'affaires Alfred-Nobel

Le 9 juin 2016 avait lieu l'inauguration de notre centre d'affaires Alfred-Nobel. De nombreux dignitaires, partenaires et médias étaient au rendez-vous, dont le maire de l'Arrondissement de Saint-Laurent, M. Alan DeSousa, les représentants des députés provincial et fédéral, MM. Jean-Marc Fournier et Stéphane Dion ainsi que MM. Francesco Miele et Aref Salem, conseillers municipaux de l'Arrondissement de Saint-Laurent.

Les invités ont participé à la coupure du ruban et à un bon nombre d'activités complémentaires telles que des camions de cuisine de rue, des essais de véhicules électriques avec l'Association des Véhicules Électriques du Québec, un kiosque des Fermes Lufa, la présence de Phazon (la startup gagnante du Fundica Road Show de mai 2016). Unn DJ était présent pour l'ambiance ! Cet événement soulignait le lancement de ce nouvel incubateur disponible au Technoparc pour les microentreprises spécialisées en recherche et développement.

# On grandit !

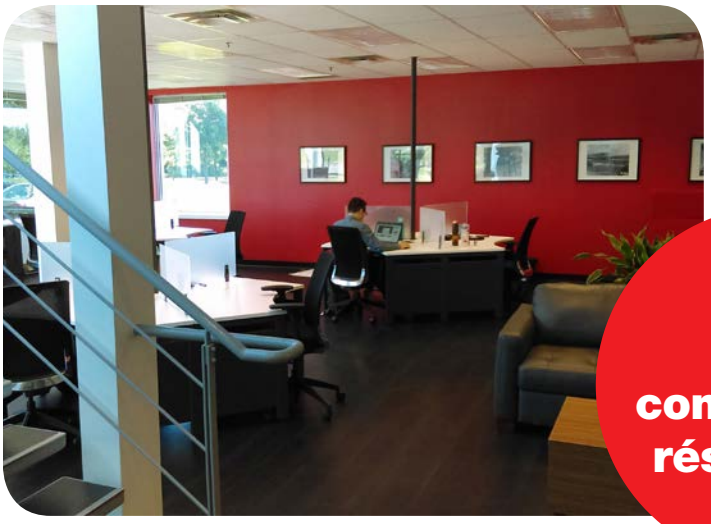

**22 compagnies résidentes**

### Une offre d'espaces appropriée

Le centre d'affaires Alfred-Nobel vient s'ajouter à notre autre centre d'affaires Albert-Einstein qui avait ouvert ses portes en 2014. Ces deux centres offrent des aires de travail adaptées aux besoins actuels des entreprises, dont des espaces propices aux échanges et au *networking*. En 2016, nos deux centres ont accueilli plus de 22 nouvelles entreprises et organisations en plus d'avoir hébergé temporairement la compagnie Green Cross Biothérapeutiques avant qu'elle n'emménage dans ses nouveaux locaux.

**Quelques-unes des entreprises et organisations qui ont élu domicile dans nos centres d'affaires :**

Canbridge Sciences
Consulting | Distribution

mediaoptimise

PME MTL
CENTRE-OUEST

IGF axiom
Ingénierie intégrée

msb ressources globales

SoundBITE
MEDICAL SOLUTIONS

NANOPHYLL™

Lebanese Canadian TECH HUB

PertinenceMedia

TECNIKA

od MI truck
ORAZÓN
2015
TAPATÍO

AVÉQ
AVÉQ ASSOCIATION DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES DU QUÉBEC

# Vivre au Technoparc

## Qualité de vie

Le Technoparc offre une multitude d'activités sur le site, ciblant une qualité de vie au travail, essentielle au bon développement des esprits innovateurs qui y évoluent.

En 2016, nous avons exploré plusieurs nouvelles activités, lesquelles se sont avérées populaires dès leur introduction.

## Vie quotidienne sur le site

Les camions de **cuisine de rue** ont été présents sur une base régulière devant le centre d'affaires Alfred-Nobel, d'avril à octobre. Nous avons accueilli de grands noms de la cuisine de rue montréalaise, tout en diversifiant l'offre pour satisfaire tous les résidents. Cette offre de repas « sur le pouce » vient s'ajouter aux choix de plus de 6 **bistros/cafétérias** ouverts à l'ensemble des résidents. Ces derniers ont eu droit à une visibilité élargie via nos communications, créant ainsi un achalandage plus élevé lors des pauses-repas du midi. Une nouveauté cette année: nous avons accueilli les **Fermes Lufa** qui, depuis le début de l'été, livrent des paniers de denrées fraîches et locales aux résidents intéressés. Pour garder cet aspect de « retour aux sources », nous avons proposé des espaces de **jardins communautaires**, lesquels ont trouvé des agriculteurs urbains en herbe très rapidement ! Finalement, nous avons eu la confirmation en fin d'année de l'ajout d'une **garderie** sur le site. Une autre façon de rendre la vie plus facile aux résidents du Technoparc de Montréal.

## Un esprit sain dans un corps sain

Durant l'année, l'Arrondissement de Saint-Laurent a annoncé que la **piste cyclable** du Technoparc serait maintenant reliée au réseau sur près de 50 km de piste. Cette mesure permettra à bon nombre de résidents de se rendre au travail à vélo en toute sécurité. Les travaux devraient débuter au cours de la prochaine année. Notons que les pistes cyclables du Technoparc sont également utilisées par les marcheurs et joggeurs, et ce, en toute saison. Les travaux débutés à la fin de 2016 dans la partie de l'Éco-Campus Hubert Reeves permettront d'offrir encore plus de **pistes et sentiers** aux résidents.

## Événements spéciaux

Nous avons continué d'offrir d'autres événements spéciaux en 2016, comme la visite de l'**Association des Véhicules Électriques du Québec** qui a permis à plusieurs d'essayer une douzaine de modèles de véhicules électriques. Les résidents ont pu faire ajuster leurs vélos et même essayer des vélos électriques lors de la « **Vélo-Fête Technoparc** ». Ils ont eu l'occasion de participer au **Défi Entreprises** 2016 lors duquel plus de 2 700 participants se sont activés sur le site du Technoparc cette année.

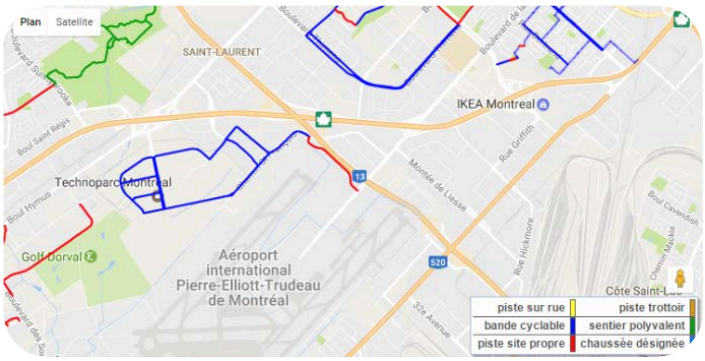

TM
TECHNOPARC
MONTRÉAL
Bienvenue
Welcome
funding
roadshow
fundica
roadshow
Ottawa
Toronto
Montreal
Halifax
Victoria
Vancouver
Calgary
JOIN US ON THE ROAD
technoparc.com

BIENVENUE
au

# Colloques et délégations commerciales

## Colloques

Technoparc Montréal s'est impliqué dans plusieurs colloques, séminaires et formations durant 2016. Parmi les plus importants, notons le ***Fundica Road Show*** qui a eu lieu au printemps 2016. De nombreuses *startups* sont venues présenter leur projet. La gagnante, l'entreprise Phazon, a pu se retrouver parmi les finalistes pour présenter son produit à des investisseurs potentiels et a également fait beaucoup parler d'elle lors de l'émission Dragon's Den, à l'automne.

Nous avons participé à plusieurs colloques tels que **Pharmed Finance 2016**, **Colloque sur le développement industriel et les écoparcs**, **Sommet des infrastructures naturelles du Grand Montréal**, **RDV Laurentien de l'emploi**, **Bizworkshop Export Québec**, **Startup Fest Montréal**, **Forum Innovation Tech Hub**, **Entretiens Jacques-Cartier (E.J.C.)**, **RDV financement-démarrage de la CCMM**, et bien plus. Une belle visibilité pour le Technoparc dans différents milieux de l'économie montréalaise et internationale.

## Délégations commerciales étrangères

Dans le but de rayonner sur le plan international, Technoparc Montréal a accueilli plusieurs délégations commerciales étrangères sur le site. Ces événements permettent de bien présenter notre vision et mission, mais également notre potentiel d'accommoder les investisseurs potentiels et de les aider dans leurs éventuels projets au Technoparc. En 2016, nous avons accueilli des délégations venant des quatre coins du monde, dont **la Chine, la Tunisie, l'Iran, la France et les États-Unis**. Nous poursuivrons nos efforts durant la prochaine année, tout en accentuant des démarches envers des délégations canadiennes des autres provinces et territoires.

**Accueil de 5 délégations**

**Présentateur aux E.J.C.**

Crédit photo : CDPQ Infra

# Transports et annonce de l'arrivée du Réseau électrique métropolitain (REM)

## Les transports au Technoparc

Durant l'année, Technoparc Montréal a solidifié ses liens avec les résidents en termes d'évaluation des transports des résidents. Nous avons administré un vaste **sondage sur le transport** auprès des entreprises du Technoparc et également auprès des employés. Plus de 23 entreprises et 1 089 employés ont rempli le sondage, nous permettant d'avoir une image très claire de la provenance des employés sur le site du Technoparc, les modes de transports utilisés, la perception de la qualité des services de transports alternatifs ainsi que les incitatifs et les motivations à utiliser ces derniers. Nous partageons ci-contre quelques résultats de ce sondage.

Nous avons également activé la participation des entreprises dans le « **comité transport** », créant ainsi des objectifs et échéanciers précis pour celui-ci. Le comité se rencontrera deux fois par année pour faire le suivi des objectifs. Technoparc Montréal continuera ses contacts fréquents avec la STM dans le but de bonifier le transport en commun pour les usagers.

## Le Réseau électrique métropolitain (REM)

La CDPQ-Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a annoncé en avril 2016 le projet du Réseau électrique métropolitain (REM). Le projet de ce train léger électrique autonome prévoit la construction de 27 stations sur plus de 67 km. L'une de ces stations se trouvera dans le Technoparc de Montréal, permettant ainsi de relier rapidement le site aux pôles d'intérêts de Montréal. Notons que la station « Technoparc Montréal » serait la première station à la sortie de l'aéroport international de Montréal.

Dans le but de bien cerner les enjeux et possibilités, Technoparc Montréal a participé à deux séances de portes ouvertes sur le REM, dont l'une touchant plus globalement l'Arrondissement de Saint-Laurent en juin 2016 et une autre ne touchant que la future station « Technoparc Montréal » à l'hôtel Novotel, en décembre 2016.

Il est entendu que ce projet de gare au cœur du Technoparc apportera des effets positifs non seulement en termes économiques, mais également en termes d'accessibilité au site via des options de transports alternatifs. Notre réflexion ainsi que nos recommandations ont été communiquées lors de la remise d'un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), en septembre 2016. Technoparc Montréal accueille très favorablement le projet et s'est engagé à collaborer étroitement avec tous les intervenants dans ce projet.

**1 089 réponses au sondage**

### Quelques résultats du sondage sur le transport :

**64 %** des travailleurs habitent l'île de Montréal, 12 % habitent Laval;

Sur les 64 %, 32 % viennent de l'Ouest de l'île et 22,5 % sont de Saint-Laurent/Côte-des-Neiges/N.D.G.;

**29 %** des travailleurs prennent de 15 à 29 minutes pour se rendre au travail alors que ce pourcentage est de 18 % pour la tranche de 45 à 59 minutes;

**76 %** se déplacent en auto-solo en hiver et 4,96 % se déplacent en vélo l'été;

**29 %** disent ne pas favoriser le transport actif dû au fait qu'il n'y a pas de pistes cyclables sur leur chemin;

**93 %** des répondants sont favorables au projet de train léger (REM);

**59 %** utiliseraient le train léger (REM) 4,4 jours par semaine.

Crédit photo : Agence Penguin

Crédit photo : Green Cross Biothérapeutiques

# Nouveaux résidents au Technoparc

## 4Degrés

Le tout nouveau centre de données de la firme 4Degrés (filiale de Vidéotron) a officiellement ouvert ses portes le 13 septembre 2016. Le centre de données est un bâtiment de plus de 43 000 pi² avec une charge disponible de 16 mégawatts, offrant ainsi une réponse significative aux besoins de plus en plus importants des entreprises en matière de gestion et de traitement de données. La proximité de plusieurs utilisateurs potentiels créera une excellente synergie parmi les entreprises présentes au Technoparc. Le projet de construction a été amorcé en septembre 2015. Il s'agit d'un investissement de plus de 40 millions $.

## ABB

À la fin de 2016, une quarantaine d'employés avaient emménagé dans la partie usine du siège social canadien de la compagnie ABB. On prévoit que 700 employés entreront en fonction durant les premiers mois de 2017 pour culminer avec l'ouverture officielle qui aura lieu en mai 2017. La première pelletée de terre avait eu lieu en octobre 2015, marquant le lancement de cet investissement de plus de 90 millions $ au Technoparc de Montréal.

**Investissement de 480 millions $**

**1 000 nouveaux emplois**

## Green Cross Biothérapeutiques

La construction du siège social de Green Cross en Amérique du Nord, et de la seule usine de fractionnement de plasma à grande échelle au Canada, progresse à grands pas. En octobre 2016, les employés ont emménagé dans la section administrative du bâtiment. Ce projet de plus de 350 millions $ est le plus important investissement dans le domaine biopharmaceutique des dix dernières années au Canada et permettra la création de plus de 200 emplois à temps plein au sein du Technoparc de Montréal. Green Cross Biothérapeutiques vise également à obtenir une certification LEED® et sera ainsi l'unique usine biopharmaceutique au Canada certifiée LEED®.

## Autres activités

Notons qu'en février 2016, l'entreprise Paraza Pharma a emménagé dans sa nouvelle bâtisse située dans le Technoparc au 2525 Marie-Curie. Plus de 43 employés de Paraza Pharma occupent le bâtiment, alors que 37 sont demeurés dans leur espace dans la bâtisse de l'Institut Néomed. Également, la bâtisse du 2650 Marie-Curie a trouvé un acheteur, lequel a débuté des rénovations en 2016 afin de pouvoir s'installer au courant de l'année 2017.

# TECHNOPARC MONTRÉAL

## Canada's Most Cutting Edge Scientific Park Excelling in Technological, IT and Scientific Research

Crédit photo : CBJ

# LES BEAUX JOURS SONT REVENUS

Encouragé par le taux de change favorable, le secteur manufacturier québécois cherche à se remettre de l'hécatombe du début des années 2000. Comment les parcs industriels tirent-ils leur épingle du jeu, dans un contexte où le terrain se fait rare ? *La Presse* propose une tournée des quartier des usines en cinq arrêts. Aujourd'hui : le Technoparc Montréal, à Saint-Laurent.

Crédit photo : La Presse+

# Technoparc dans les médias

## Efforts soutenus

Tout au long de 2016, Technoparc Montréal a entrepris des efforts de communications continues auprès des médias (traditionnels et sociaux) afin d'obtenir une couverture sur l'ensemble des projets ainsi que sur la qualité de vie sur le site. En combinant ces ceux deux éléments dans nos efforts de communications, nous avons pu obtenir une couverture médiatique impressionnante.

## Couverture médiatique

En 2016, plus de 64 articles et reportages touchaient le Technoparc de Montréal. De plus, notre stratégie de publications quotidiennes dans les médias sociaux, tout en prenant soin d'identifier les organisations et personnes appropriées, a pu élargir notre audience de façon considérable. Notons que le dossier du projet de l'Éco-Campus Hubert Reeves a suscité beaucoup d'intérêt de la part des médias, surtout durant la période estivale.

## Médias anglophones

Nous avons également obtenu une excellente visibilité dans les médias anglophones du Québec et du reste du Canada. Plusieurs articles ont été publiés sur le Technoparc de Montréal dans des médias spécialisés, mais également les médias dits « grand public ».

TECHNOPARC DE MONTRÉAL

EN ÉBULLITION !

PAR EMMANUELLE GRIL, JOURNALISTE

En 2015, des transactions immobilières de plus de 400 M$ ont été réalisées au Technoparc, contribuant ainsi à créer 1 000 nouveaux emplois. Retour sur une année d'activités intenses.

Trois chantiers majeurs sont en cours de réalisation au Technoparc. À terme, le Campus Saint-Laurent se verra agrandi de 584 000 pi². Parmi ces projets, on trouve le siège social nord-américain de Green Cross Biotherapeutics, un investissement de 300 M$ dans ce bâtiment de 232 000 pi², dont les travaux devraient s'achever cet automne. « C'est très rare de voir un siège social nord-américain s'installer à Montréal. L'arrivée de Green Cross constitue donc un signal fort », se réjouit Carl Baillargeon, directeur Communications et marketing de Technoparc Montréal.

À cela s'ajoute le siège social canadien d'ABB – un coût de 70 M$ – ainsi que l'ensemble de ses activités de recherche et développement, de fabrication et d'essais au Québec. Les travaux de cet édifice de 309 000 pi² seront également terminés à l'automne.

À la même période, le nouveau centre de données de 40 M$ de Vidéotron ouvrira ses portes, un bâtiment de 43 000 pi². « Au bout du compte, c'est environ un millier d'emplois qui s'ajouteront aux 6 300 qui existent déjà au sein des 90 entreprises installées sur notre territoire », mentionne M. Baillargeon.

CARL BAILLARGEON
Directeur Communications et marketing
Technoparc Montréal

Crédit photo : Immobilier commercial

**64**
**articles sur le Technoparc**

**Percée**
**dans les médias nationaux**

EXCLUSIF SECTEUR FORESTIER BIOMATÉRIAUX

140 MILLIONS INJECTÉS DANS LE TECHNOPARC

L'investissement de FP Innovations a pour but de créer à Montréal un centre d'excellence internationale de biomatériaux.

Crédit photo : La Presse+

La valorisation des infrastructures naturelles de Saint-Laurent sert d'exemple

Par Andréanne Moreau

Courriel Tweeter G+1 0 Submit Recommend 3

# Technoparc en chiffres

## Le taux d'inoccupation

Le taux d'inoccupation (location directe) parmi les immeubles localisés au Technoparc était de 6,2 % en décembre 2016.

À titre comparatif, ce chiffre s'élevait à 7,1 % en décembre 2015. Notons qu'en 2016, trois nouveaux immeubles totalisant 584 000 pi² ont été livrés, soit ceux pour le campus Montréal d'ABB par Broccolini, celui de Green Cross Biothérapeutiques Inc. et celui de 4Degrés.

En 2015, un important locataire de la Place de l'innovation a amorcé la mise en sous-location d'espaces totalisant près de 232 000 pi² en décembre 2016. En prenant en compte cet élément, le taux de disponibilité (location directe + sous-location) se chiffrait donc à 15,3 % en décembre 2016, comparativement à 12,3 % en décembre 2015.

À titre comparatif, CBRE, dans son plus récent bulletin Aperçu du marché – Marché des bureaux du Grand Montréal, T4 2016, estime le taux de disponibilité pour le marché de bureaux dans l'Ouest de l'île de Montréal à 23 % au 4e trimestre de 2016.

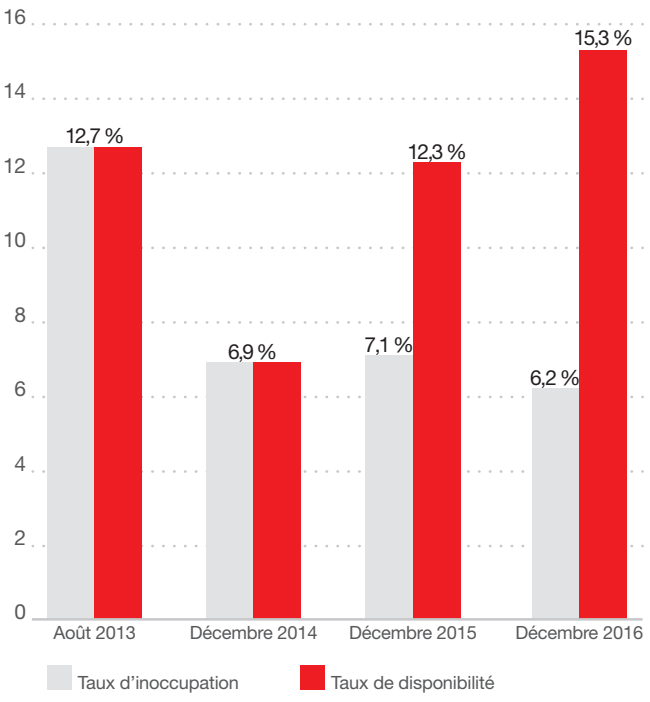


## Le pi² à développer

Parmi les près de 20 millions de pi² constituant le Technoparc, 7,9 millions de pi² de lots vacants restent à développer. Cette superficie se répartit entre six propriétaires, tel qu'illustré par le graphique suivant.

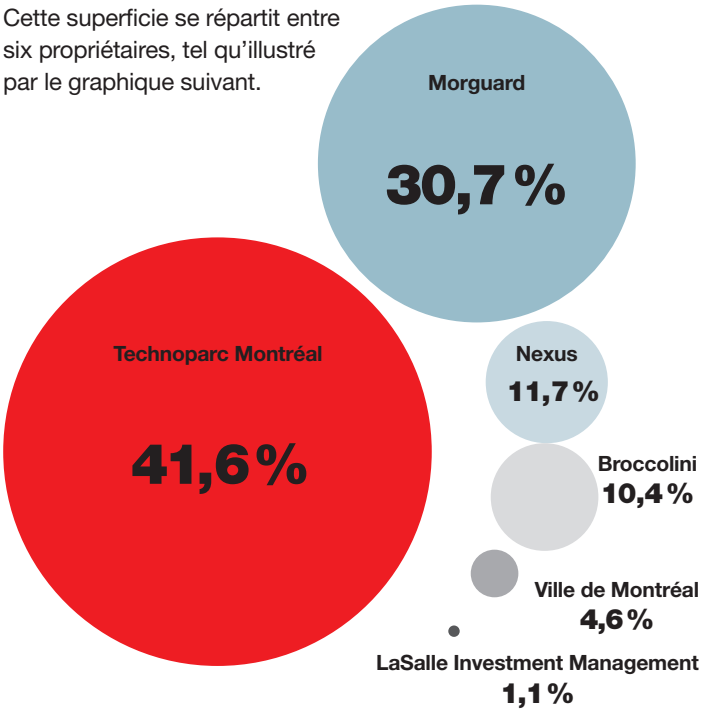


## Le Technoparc en chiffres

Au 31 décembre 2016

| | |
|---|---|
| Superficie totale du site | 20,2 millions pi² |
| Superficie des zones de protection et parcs | 2,7 million pi² |
| Superficie des rues | 2,2 million pi² |
| Superficie des terrains développés | 8,2 millions pi² |
| Superficie des terrains à développer | 7,9 millions pi² |
| Nombre de bâtiments construits | 32 |
| Superficie des bâtiments construits | 2,7 millions pi² |
| Valeur au rôle d'évaluation municipale (1-7-2015) | 328 millions $ |
| Nombre d'entreprises | 98 |
| Nombre d'employés | 6 000 |

* Les 4 bâtiments livrés en 2016 totalisant 584 000 pi² ne sont pas pris en compte.

## Les secteurs d'activité économique

En décembre 2016, 98 entreprises étaient présentes au Technoparc et employaient plus de 6 000 personnes.

Les deux graphiques suivants présentent la répartition des entreprises et de l'emploi selon des secteurs d'activité économique.

Ainsi, l'emploi au Technoparc est concentré dans une proportion de 93 % dans trois secteurs d'activité à haute intensité technologique, soit l'aéronautique, les technologies de l'information et des communications et les sciences de la vie.

**Répartition des entreprises par secteurs**

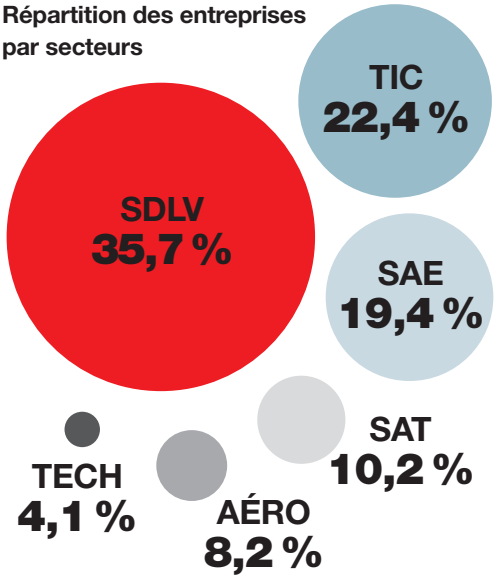


**Secteurs :**

| | |
|---|---|
| **AÉRO** | Aéronautique |
| **SAE** | Services aux entreprises |
| **SAT** | Services aux travailleurs |
| **SDLV** | Sciences de la vie |
| **TECH** | Technologies diverses |
| **TIC** | Technologies de l'information et des communications |

**Répartition de l'emploi par secteurs**

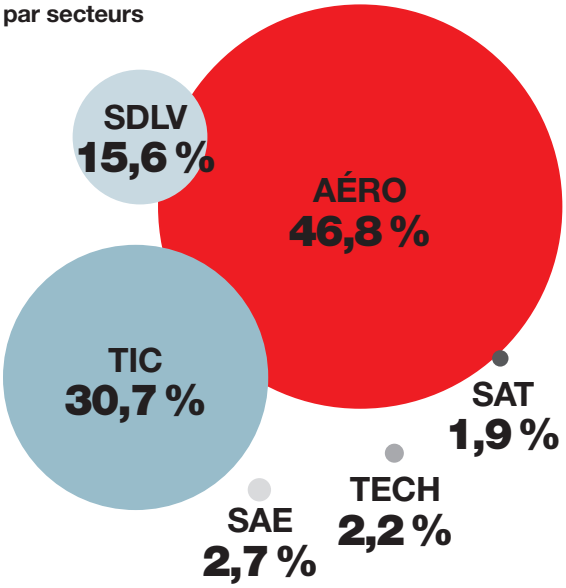


## Le top 10 des employeurs

(Selon le nombre d'emplois au Technoparc)

BOMBARDIER

Genetec

ciena

amdocs

Bristol-Myers Squibb

AJW technique

hp

west

THALES

ACCEDIAN NETWORKS

Crédit photo : Saucier et Perrotte

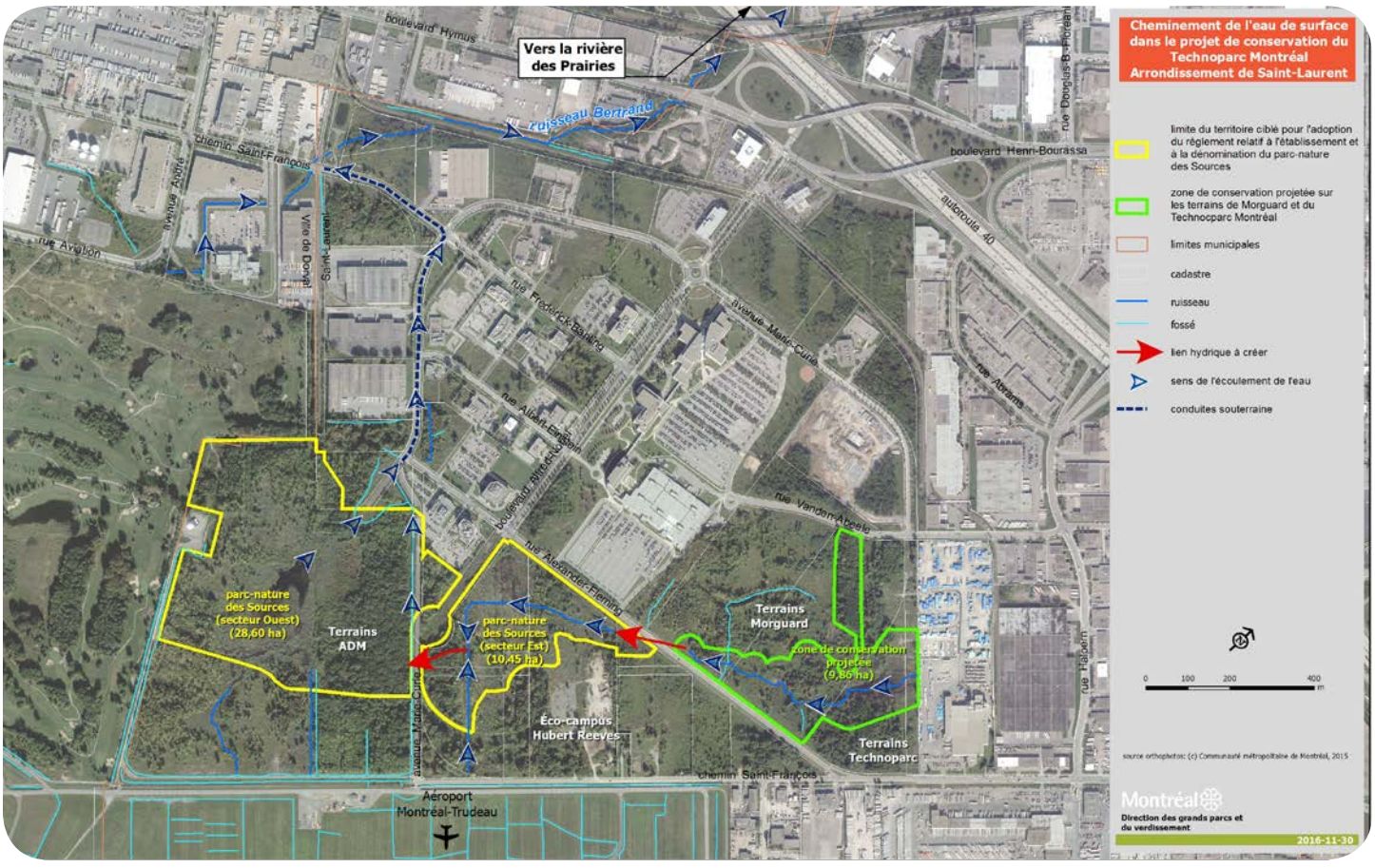


Crédit photo : Ville de Montréal

# Éco-Campus Hubert Reeves

## Début des travaux

L'année 2016 marque le début des travaux sur le site de l'Éco-Campus Hubert Reeves (ECHR). En effet, les travaux de l'Arrondissement de Saint-Laurent visant à prolonger le boulevard Alfred-Nobel dans la partie sud du Technoparc ont débuté en septembre 2016. De plus, Technoparc Montréal a entamé les travaux pour le sentier-digue, lequel permettra la mise en valeur des milieux humides. Ces travaux ont été entamés à la fin de l'été, après la période de nidification. Nous avons également embauché une firme de professionnels spécialisés en problématiques environnementales pour s'assurer que les travaux n'aient pas d'impacts sur la biodiversité du site.

## Ruisseau Bertrand

À la fin de l'année, l'Arrondissement de Saint-Laurent a entamé les travaux de revitalisation et de connexion du réseau hydrique historique du ruisseau Bertrand. Ces travaux ont été axés plus précisément sur la rue Marie-Curie (coin Frederick-Banting) visant l'assainissement du terrain et la restitution du ruisseau Bertrand dans le but de recréer le réseau hydrique connectant les écoterritoires et la rivière des Prairies. Également, aux coins de Marie-Curie et Alexander-Fleming, le reprofilage d'un fossé a été entamé pour reconnecter la trame hydrique dans la zone du Technoparc, toujours dans le but de restituer le tracé du ruisseau Bertrand.

## Futurs résidents

Ces travaux marquent le début du projet de l'ECHR au Technoparc de Montréal. Ce projet, qui ne manque pas de complexités, s'inscrit dans la volonté de Technoparc Montréal de créer un site dédié à la conservation, la protection et la recherche. En réalisant ce site novateur et intégrateur, Technoparc Montréal pourra offrir un site unique dédié aux technologies propres à Montréal, au Canada, et même en Amérique du Nord. L'année 2016 s'est conclue par une nouvelle encourageante signalant l'installation prochaine d'un centre d'excellence internationale de biomatériaux par une entreprise canadienne fortement réputée dans le domaine. Cette annonce pourra créer un effet d'entraînement pour inciter d'autres entreprises innovantes à s'installer au cœur de ce joyau !

# À l'aube du 30e

## La création

2017 marquera le 30e anniversaire de la création de Technoparc Montréal. Fondée en 1987, la société Technoparc Montréal fut nommée au départ le CITec (Centre d'Initiatives Technologiques de Montréal) regroupant des intervenants des milieux universitaires, gouvernementaux et des affaires.

## La mission

La mission de départ était de contribuer à la croissance économique à long terme de la région de Montréal par l'établissement d'entreprises de haute technologie, grâce à des synergies dans les secteurs suivants : aérospatial, biotechnologie, électronique et technologies de l'information.

1987 | 2017

## 30 ans plus tard

Le Technoparc de Montréal étant maintenant solidement établi dans le paysage économique du Québec, de Montréal et du Canada, il est temps de célébrer ses 30 années de succès, de défis, de victoires, de combats et surtout de continuité. Suivez-nous au cours de 2017 pour participer à tous nos événements qui souligneront le passé et le présent… sans oublier le futur qui, lui, est déjà ici !

# Toujours en contact

Nous vous invitons à nous suivre tout au long de l'année sur les différentes plateformes de réseaux sociaux. En 2016, nous avons encouragé nos résidents et non-résidents à s'abonner à nos divers modes de communication et il en est résulté une hausse intéressante du nombre d'abonnés. Étant donné le rythme croissant de projets futurs au Technoparc de Montréal, nous poursuivrons l'objectif d'augmenter notre auditoire durant les années à venir.

**Informations quotidiennes**

**Auditoire des médias sociaux en hausse**

**TechnoparcMontreal**

Auditoire 2015 à 2016 : + 37 %

**Technoparc Montréal**

Auditoire 2015 à 2016 : + 22 %

**TechnoparcMtl**

Auditoire 2015 à 2016 : + 17 %

**Infolettre Technoparc**

Inscrivez-vous directement **sur notre site Web**

Inscrits 2015 à 2016 : + 33 %

TECHNOPARC
MONTRÉAL

2300, boulevard Alfred-Nobel, bureau 100
Montréal (Québec) H4S 2A4
514 956-2525
**www.technoparc.com**